

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d'East Hereford s'est réuni en assemblée ordinaire le sixième jour de juin deux mille seize à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église East Hereford, étant la quatrième assemblée ordinaire de la cent cinquante-sixième session.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire
Steve Isabelle, conseiller
Clément Roy, conseiller
Mme Sonia Côté, conseillère
M. Jean-Luc Junior Beloin, conseiller
Mme Isabelle Filion, conseillère

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h00 par le maire Richard Belleville.

16-06-100 - Ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec les deux ajouts suivants :

- 9- Éric & Georges Beloin inc. 797,30\$
- 21- Résolution : Délégation Ressourcerie des Frontières

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-101 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 mai 2016

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 2 mai 2016, il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Isabelle Filion et résolu qu'il soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Aucune présence

Maire et aqueduc (Richard Belleville)

Aqueduc : pas de rapport

Conseil des maires

Activité Collège Rivier

Régie des déchets : signature ministérielle à venir pour projet

Forêt Hereford inc : Rencontres avec Hydro-Québec

CCU : recommandation d'un PPCMOI pour l'aménagement d'un bureau de postes

Réseau routier (Steve Isabelle)

Calcium à venir en juin

Développement local, régional et touristique (Clément Roy)

Rien à signaler

Loisirs et familles (Sonia Côté)

AGA des Loisirs : Carl Boivin-Larochelle président. Il manque trois membres. AGA du CSLE. Fête des voisins le 11 juin. Sentier des aînés : il serait intéressant d'ajouter de la poussière de roches afin de bien délimiter le sentier. Possibilité que les cadets de Coaticook puissent apporter une aide pour la mise en place.

Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Absente

Environnement et culture (Isabelle Filion)

AGA de la Fondation. Engagement d'un étudiant pour environ 25 heures par semaine.

16-06-102 - Achat de poussière de roches

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, résolu de faire l'achat de cinq voyages de poussières de roches pour le sentier des aînés. Le transport sera effectué par Eric & Georges Beloin inc. Les cadets de Coaticook pourraient participer à la mise en place du produit. Le coût est d'environ 1 500\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-103 - Correspondance aux archives

Il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1- MAMOT Approbation Stratégie eau potable
- 2- MAMOT Règlement contrôle intérimaire
- 3- MDDELCC Conformité eau potable
- 4- MRC Avis publics
- 5- BAPE Documents de consultation et étude d'impact
- 6- Mun. East Hereford Rapport semestriel
- 7- Clôtures et glissières Yvon Lapointe Soumission

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-104 - Travaux au Centre d'interprétation du sapin

Proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu que le conseil municipal autorise des travaux de réfection de l'étang artificiel au Centre d'interprétation du sapin :

- 1- L'étang sera diminué de moitié par rapport à sa superficie actuelle;
- 2- Les travaux seront exécutés par le Maître-Jardinier de Dixville en collaboration avec plusieurs bénévoles;
- 3- La Fondation Bel Environ a trois commanditaires prêts à injecter 1 000\$ chacun dans le projet;
- 4- Des vérifications seront faites afin de s'assurer que la construction soit conforme aux exigences de notre assureur;
- 5- Le conseil municipal consent à un montant supplémentaire de 4 000\$ maximum pour couvrir la totalité des coûts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-105 - Rapport financier au 31 mai 2016

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 mai 2016, il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin et résolu d'en accepter le dépôt :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus de mai	84 660,34\$	
Déboursés de mai	50 906,66	
TPS à recevoir	1 203,06	
TVQ à recevoir	736,34	
Chèques en circulation	7 950,60	
Solde à la caisse	211 125,74\$	9 914,25\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Note : Le conseiller Jean-Luc Junior Beloin dénonce son conflit d'intérêt pour la présentation et l'adoption des comptes. Il se retire de toute discussion ainsi que du vote.

16-06-106 - Présentation des comptes au 6 juin 2016

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 6 juin 2016, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Steve Isabelle et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Stanley & Dany Taylor Transport inc.	2 037,22\$
Petite caisse	8,33
Visa Desjardins	52,55
Diane Lauzon Rioux	43,53
Beecher Falls Volunteer Fire Dept.Inc.	US780,00
Town of Colebrook	US1 250,00
ADT Canada inc.	367,69
Roger Lanctôt	2 625,07
H.M. Lambert Excavation inc.	2 809,69
Les Entreprises Breton	3 960,88
P.C. Expert	82,78
Multicopie Estrie	97,27
Renald Belleville	1 200,00
Gonfable.ca	574,88
Maryse Audet	378,00
Table de concertation culturelle de la MRC	10,00
Ministre des Finances	17 030,00
Signalisation de l'Estrie	54,62
Régie des déchets	609,98
Infosat Canada	84,44
René Jubinville	298,80
André Thomas	256,00
Monty Sylvestre	320,90
Bell	102,37
Coop des Cantons	466,80
Hydro-Québec	156,81

Délégation - Total: 3 721,02\$ (mai 2016)

Diane Lauzon Rioux	1 333,92\$
Johanne Beloin	645,92
Bell Mobilité	17,06
Axion	104,52
Infosat	84,44
Hydro-Québec	151,76
Hydro-Québec	523,92
Groupe Environex	338,60
Bell	102,03

Ginette Marchand (remb. de taxes)
Jean-Luc Beloin (remb. de taxes)

15,95
402,90

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-107 - PPCMOI 01-16

Aménagement d'un service administratif sur la rue de l'Église, lot 5A-P Rang V et 5A-P Rang VI, cadastre du Canton de Hereford, Municipalité d'East Hereford

ATTENDU QUE la Municipalité d'East Hereford a adopté un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), règlement numéro 204-09 et modifié par le règlement numéro 240-14 afin d'y ajouter les zones de type «R» ;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble pour déroger aux règlements d'urbanisme applicables, a été déposé le
11 mai 2016 ;

ATTENDU QUE l'immeuble qui fait l'objet de la demande sis au 70, rue de l'Église East Hereford est situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation dans la zone R-4, tel que décrit au règlement de zonage 195-08 ;

ATTENDU QUE le propriétaire, M. Francis Beloin, a déposé un plan, daté du 18 avril 2016, identifiant les travaux qui seront exécutés à l'intérieur du garage attenant à la résidence afin de permettre l'installation d'un bureau de poste ;

ATTENDU QUE les travaux seront strictement circonscrits à l'intérieur du garage et que l'apparence extérieure n'en sera aucunement modifiée ;

ATTENDU QUE l'intégration du projet sur le plan de l'implantation, de l'architecture et de l'aménagement des lieux ne pose aucune contrainte par rapport à l'état actuel des lieux ainsi qu'au voisinage ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a examiné ce projet en fonction des critères d'évaluation fixés par le règlement sur les PPCMOI numéro 204-09 et qu'il recommande au conseil son approbation ;

ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation sera tenue le 4 juillet 2016 à 18h45 à la bibliothèque municipale ;

En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Clément Roy :

Il est résolu

D'ACCORDER, en vertu du *Règlement sur les PPCMOI numéro 204-09 et modifié par le règlement numéro 240-14* la demande d'autorisation d'un projet particulier et de permettre l'aménagement d'un bureau de poste dans le garage attenant à la résidence au 70, rue de l'Église à East Hereford ;

QUE l'usage «service administratif» soit autorisé conformément au plan détaillé déposé le 11 mai 2016 accompagnant la demande et ce, malgré la grille de spécifications – Annexe C du règlement de zonage 195-08 en zone R-4.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-108 - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable

Suite à l'approbation du *Formulaire de l'usage de l'eau potable* par la MAMOT le 27 mai 2016, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par le

conseiller Steve Isabelle, résolu d'accepter le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable déposé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-109 - Rapport semestriel

Ayant tous pris connaissance du rapport semestriel (janvier à mai 2016), il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Isabelle Filion, résolu d'en accepter le dépôt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-110 - Travaux au terrain de Loisirs East Hereford

Suite à la soumission de Clôtures et glissières Yvon Lapointe inc. de Saint-Isidore-de-Clifton, en date du 3 mai 2016, et à l'exécution des travaux au terrain de Loisirs East Hereford, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par la conseillère Isabelle Filion, résolu d'entériner ces travaux et d'acquitter la facture au coût de 1 450,00\$, taxes en sus. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque sur réception de la facture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-111 - Programme RIRL – Élaboration des plans et devis

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Coaticook a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS :

**Sur proposition de la conseillère Sonia Côté,
Appuyée par le conseiller Steve Isabelle**

Il est résolu que le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis établis dans le cadre du volet RIRL.

ADIOTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-112 - Autorisation permis d'alcool – Circuits Frontières

ATTENDU que Circuits Frontières est un organisme à but non lucratif dont la mission est de développer et de promouvoir la pratique du vélo de montagne au profit de diverses clientèles;

ATTENDU que Circuits Frontières organisent certaines activités locales pour s'assurer d'une source de revenus;

ATTENDU que Circuits Frontières organisera une activité le 16 juillet 2016 et que le comité de gestion de l'église St-Henri autorise l'utilisation de ses terrains;

ATTENDU que Circuits Frontières a toujours sur place une équipe de bénévoles consciencieux qui s'assurent de la sécurité des activités;

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford juge ces activités essentielles pour la qualité de vie de son milieu ainsi que pour la survie de l'organisme;

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par le conseiller Clément Roy, résolu QUE:

- * Le conseil municipal d'East Hereford est en accord avec l'activité proposée;
- * Le conseil municipal d'East Hereford est en accord avec la demande de Circuits Frontières auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.
- * Une copie de cette résolution soit transmise à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-113 – Utilisation d'une fréquence sur l'antenne du Mont Hereford

ATTENDU que les organisateurs du Raid Jean-D'Avignon souhaitent améliorer les communications lors de l'événement qui se déroulera les 29, 30 et 31 juillet 2016;

ATTENDU qu'il y a un nombre important de participants dont il faut assurer la sécurité et que le territoire à couvrir exige des communications efficaces;

ATTENDU que cet événement revient à chaque année, aux mêmes dates environ;

SUR PROPOSITION du conseiller Steve Isabelle, appuyé par la conseillère Sonia Côté, il est résolu d'autoriser l'utilisation d'une fréquence sur l'antenne du Mont Hereford pour la fin de semaine du Raid, autorisation conditionnelle à l'approbation des trois autres municipalités parties à l'entente. Cette autorisation sera en vigueur pour tous les raids subséquents tant que la résolution ne sera pas abrogée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-114 - Achat et installation d'une borne de recharge électrique

ATTENDU la résolution 16-04-65 adoptée par le conseil municipal, laquelle démontre l'intérêt de la municipalité pour l'installation d'une borne de recharge électrique sur son territoire;

ATTENDU que le projet parrainé par la MRC de Coaticook ira de l'avant;

POUR CES MOTIFS :

**Sur proposition du conseiller Clément Roy
Appuyée par la conseillère Isabelle Filion**

Il est résolu :

DE faire l'achat d'une borne de recharge électrique de 240V auprès de la firme ADDENERGIE de Québec pour un montant de 4 818,50\$, taxes en sus;

DE retenir les services des Installations électriques J.M. Martineau inc. de Compton pour l'installation de ladite borne au montant approximatif de 1 690,00\$, taxes en sus;

DE retenir les services de la petite pelle mécanique d'Éric & Georges Beloin inc. pour les travaux de creusage connexes à l'installation pour un montant de 1 000,00\$;

DE retenir les services de Brunelle Électronique de Coaticook pour le branchement d'un fil Ethernet à l'emplacement choisi pour un montant de 1 000\$;

L'ensemble de ces achats et travaux seront acquittés par le Fonds de développement régional de la MRC de Coaticook pour la borne électrique et par l'enveloppe locale de ce même fonds pour la partie des travaux d'installation et de démarrage de la borne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-115 - Tournoi de golf de la MRC de Coaticook

Proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par le conseiller Steve Isabelle, résolu de déléguer le maire Richard Belleville et la conseillère Sonia Côté au tournoi de golf de la MRC de Coaticook le 7 juillet 2016. Le coût est de 300\$ et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-116 – Autorisation de signature de l'offre de service des Créations IGLOO

ATTENDU que Créations IGLOO a déposé à la Municipalité, en date du 6 mai 2016, une offre de services concernant l'implantation de cartes dans l'application mobile Ondago, comme ici au long reproduite;

ATTENDU que cette application offre une information de pointe aux amateurs de randonnées diverses;

ATTENDU que, dans un contexte où les applications mobiles font maintenant partie du quotidien, il sera pertinent d'y inscrire le sentier Neil-Tillotson;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Isabelle Filion, résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à signer ladite entente à coût nul.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-117 - Délégation – Comité technique des municipalités

ATTENDU que la Ressourcerie des Frontières souhaite réactiver le comité technique des municipalités et ce, à la demande de ces dernières;

ATTENDU que ce comité se veut un lieu d'échanges sur les services offerts par la Ressourcerie ainsi que sur la situation de l'entreprise;

ATTENDU que la Ressourcerie des Frontières souhaite une banque de noms de personnes intéressées à siéger sur ce comité technique;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseiller Clément Roy

Appuyé par la conseillère Isabelle Filion

Résolu QUE :

Le conseil municipal d'East Hereford informe la Ressourcerie des Frontières de l'intérêt de M. Richard Belleville à siéger sur ce comité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-06-118 - Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par la conseillère Isabelle Filion et résolu que l'assemblée soit levée à 21h20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Richard Belleville, maire

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
